

frères les ressources naturelles illimitées que le Tout-Puissant a confiées à notre garde.

M. Fernand Girard (Lapointe): Monsieur l'Orateur, avant de prononcer mon discours, j'aimerais souhaiter amicalement la bienvenue au nouveau député qui siège dans ce coin-ci de la Chambre. Bien qu'il siège du côté gauche de la Chambre, il n'est pas de la gauche. Si d'autres députés désirent se joindre à nous, ils seront les bienvenus. Nous n'acceptons pas n'importe qui, mais nous avons besoin de quelques autres bons députés.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, durant les quelques minutes qui vont suivre, je voudrais soulever un problème qui alerte présentement l'opinion publique dans la province de Québec et dont la solution équitable ne peut venir que d'Ottawa.

Je n'ai pas l'intention de revenir longuement sur la question du budget, car j'appuie entièrement les observations judicieuses de mon collègue, l'honorable député de Beauce (M. Poulin). Aussi, à titre d'indépendants, nous avons cru de notre devoir, malgré certaines réticences, d'appuyer l'adoption du présent budget parce qu'il constitue un pas dans le sens de la réduction des impôts. Nous avons cependant regretté que le ministre ait oublié d'autres points de vue bien importants, comme celui d'augmenter l'exemption de base de l'impôt sur le revenu personnel, de diminuer les dépenses extravagantes du gouvernement, de trouver une solution efficace au chômage et d'équilibrer les allocations familiales de façon qu'elles concordent au taux voulu par le gouvernement lui-même en 1945, et à l'esprit dans lequel elles ont été instituées, car l'augmentation du coût de la vie depuis sept ans les en a bien éloignées. Tout de même, nous avons cru que notre geste, en appuyant le nouveau ministre des Finances (M. Harris) aiderait peut-être à le compromettre dans le sens de la réduction des dépenses vraiment extravagantes de son gouvernement.

Monsieur l'Orateur, le problème que je voudrais porter à l'attention de la Chambre a trait à l'appellation du futur hôtel du National-Canadien à Montréal.

Je crois savoir que le très honorable premier ministre (M. St-Laurent) et l'honorable ministre des Transports (M. Marler) ont reçu de nombreuses requêtes, venant de tous les coins de la province, et même de l'extérieur, par lesquelles on leur demandait que cet hôtel porte le nom de "Château Maisonneuve". Je crois également savoir, si mes renseignements sont exacts, que plus de 200,000 protestations et représentations ont

été reçues, ou le seront, par le National-Canadien. J'en ai moi-même reçu plusieurs centaines, et c'est pourquoi je me lève pour appuyer ce projet.

Monsieur l'Orateur, pourquoi réclamons-nous un nom français pour cet hôtel dans la ville de Montréal? Je ne crois pas devoir en donner ici les raisons; elles sont tellement évidentes, puisqu'il s'agit surtout de respecter les droits de la population française du pays dans ses propres murs. Nous voulons un nom français pour les mêmes raisons, sans doute, qui nous ont déjà valu un refus de la part des autorités du National-Canadien, lesquelles n'ont pas encore péché par excès de zèle en ce qui concerne le respect des droits confédératifs des deux grandes races du pays.

Puis-je ajouter que, dans l'intérêt immédiat du tourisme, un nom français serait certainement plus avantageux pour le futur hôtel, au point de vue financier, parce qu'il est situé dans une province dont le caractère français attire le tourisme américain dans le Québec.

A la demande de plusieurs associations de tourisme, des campagnes ont déjà été entreprises en vue de garder à nos villes du Québec le caractère français que le monde des affaires est malheureusement en train de leur faire perdre.

Il existe déjà un hôtel Queens à Montréal, et un deuxième porterait à la confusion. Personnellement, j'ose croire qu'une reine doit préférer voir son nom honoré ailleurs que dans les entreprises commerciales.

Monsieur l'Orateur, ne semble-t-il pas malheureux que nous devions, sur des questions d'apparence si secondaire, créer des mouvements d'opinion dans toute une population, comme c'est le cas pour ce qui est de l'appellation de cet hôtel.

Pourquoi faut-il qu'en plus de leurs fonctions les législateurs, des députés canadiens-français, doivent revenir si souvent pour obtenir le respect des droits des leurs dans plusieurs détails, si vous voulez, mais détails qui sont importants, à cause de leur répétition dangereuse.

Si nous intervenons avec insistance sur une foule de questions qui peuvent paraître des détails, comparés aux grands problèmes de la nation, que l'on comprenne bien que la fréquence de ces petites injustices accumulées porte dangereusement atteinte aux droits sacrés de la population française de ce pays. Les Canadiens français ne seraient pas dignes du titre de véritables Canadiens s'ils ne travaillaient pas opiniâtement à demeurer ce qu'ils sont, contribuant ainsi à l'enrichissement de notre mentalité canadienne tout court.